

# Dictature Macron : après la CSG de la honte, le racket du 80 km/h !



Avec la tyrannie des normes et les mesures du gouvernement LREM, c'est toujours l'autoritarisme, la contrainte et les manipulations de la caste politico-médiatique. C'est encore et toujours la même rengaine. Le gouvernement Macron totalitaire annonce encore et toujours des nouvelles taxes avec la hausse de la CSG.

L'inquiétude la plus générale, concernant la tyrannie des normes pour imposer la limitation de vitesse à 80km/h, est que ce texte autoritaire LREM risque de traiter tous les automobilistes en parias, en appliquant la répression des radars à tous, et en ne se concentrant pas sur la sanction des comportements dangereux.

Comme le projet soi-disant sécuritaire est infondé, Macron

totalitaire vise à faire payer toujours plus de taxes pour faire croire à la sécurité routière. Il faut que les automobilistes se soumettent à l'autoritarisme de Macron, même s'il n'apporte aucune preuve scientifique pour soi-disant sauver des vies humaines.

La multiplication des prélèvements, des impôts et taxes de Macron, l'ami des milliardaires, n'ont rien de minime. À chaque fois, il ne fait *"qu'ajouter la misère à la misère"* des petits et des plus pauvres, toujours plus douloureuse, car en additionnant les taxes, on frôle des sommets crapuleux en matière d'injustice fiscale.

Après la CSG de la honte, la limitation de vitesse à 80 km/h étant obligatoire, les Français considèrent l'autoritarisme de cette mesure comme une *"contrainte LREM totalitaire insupportable de plus"* et pas comme une mesure de protection. Inattentif à la sécurité routière réelle, le gouvernement LREM espère être protégé par une pluie de taxes rémunératrices grâce aux radars fiscaux contre la France périphérique qui travaille dur.

Après la CSG de la honte, les automobilistes sont loin d'être résignés et contents de payer toujours plus pour satisfaire à l'autoritarisme dominateur des nouvelles taxes de Macron pour que la gabegie continue.

Ils commencent à prêter vraiment attention au harcèlement fiscal de Macron quand Édouard Philippe *"en marche vers l'exemplarité de la gabegie LREM"* se permet un vol à 350 000 euros pour s'affranchir de la limitation de vitesse à 80 km/h. Federbusch écrit sur RL : Édouard Philippe *"a été épinglé pour un vol à 350 000 euros entre Tokyo et Paris, alors qu'un avion de la République était disponible sur le tarmac d'à côté."*

lepoint.fr : *"À France télévisions, la France est volée à ses citoyens par les élites de la télé. La France est un point, la France n'est point, la France n'est plus..."* Comme toujours

quand il s'agit de faire disparaître la France, la pub des copains de la télé se gave et relaie la propagande de l'anti-France. Encore et toujours la gabegie socialiste-LREM au pouvoir, avec la gabegie de France télévisions à 500 000 euros pour des logos !

Les logos de France télévisions sont la négation de la France, où le mot France est devenu un point à 500 000 euros ! Les zélites médiocres de la télé, et Delphine Ernotte, veulent la disparition de la France.

Macron *"en marche vers l'exemplarité de la gabegie LREM"* continue avec des milliards distribués en pure perte à nombre de dirigeants africains, ceux-là même dont Nelson Rolihlahla Mandela, de son nom de clan *"Madiba"*, a fait une critique acerbe dans son autobiographie, *"Long Walk to Freedom"*, où il parle :

*"d'hommes vains et égoïstes qui placent leurs intérêts au-dessus de ceux des gens qu'ils prétendent servir. D'après moi, la politique (en Afrique), ce n'est qu'un racket pour voler de l'argent aux pauvres."*

Les Français savent que depuis Macron, après la gabegie de Hollande le père Ubu fiscaliste déchu, la gabegie en marche de Macron ne fera qu'augmenter toutes sortes de prélèvements fiscaux, alors que le cumul de la facture imposée par Macron totalitaire aux petits et aux plus pauvres sera toujours plus alourdi.

Le tout autoritaire de Macron *"en marche vers l'exemplarité de la gabegie LREM"* est une menace contre toutes les libertés par la répression et les contraventions à 80 km/h, avec le tout interdit et le tout taxé.

**Thierry Michaud-Nérard**